



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Grenoble, le 11 septembre 2012

Les Inspecteurs d'académie,  
Inspecteurs pédagogiques régionaux  
Économie et Gestion

à

Mesdames et messieurs les professeurs  
d'Économie et Gestion

s/c

Madame ou monsieur le chef d'établissement

**Rectorat**

Collège  
des  
inspecteurs d'académie,  
inspecteurs pédagogiques  
régionaux

**Objet : Lettre de rentrée 2012 des IA IPR Economie et Gestion**

Réf N°2012-92

Chères collègues, chers collègues,

Affaire suivie par  
Les IA-IPR d'économie-gestion  
Yves ARRIEUMERLOU  
Jacqueline GAUBERT  
Philippe IDELOVICI  
Joséphine RIZZA

En cette année de mise en œuvre de la réforme du lycée dans la série technologique tertiaire en classe de première STMG, le groupe des inspecteurs pédagogiques régionaux d'Économie-Gestion vous souhaite beaucoup de réussite dans votre action auprès des élèves et des étudiants.

L'introduction de la nouvelle série STMG au lycée est l'occasion de réaffirmer les principaux enjeux qui président à cette rénovation :

- une orientation facilitée et plus efficace repoussée en fin de première afin que chaque élève puisse choisir une spécialité adaptée à ses projets d'études et professionnels futurs, en lien avec ses domaines d'intérêt ;
- la réussite du plus grand nombre grâce à des programmes progressifs, réactualisés, ancrés dans la réalité des organisations et enseignés au moyen d'une pédagogie active qui privilégie l'observation, l'analyse et la compréhension ;
- une préparation de qualité pour favoriser des parcours d'études supérieures en insistant notamment sur la maîtrise des connaissances, la capacité d'analyse et d'expression écrite et orale.

**Secrétariat :**

Téléphone  
0476 74 70 62

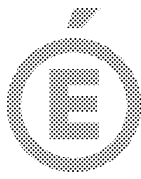
Télécopie  
04 76 74 70 55

Mél :  
[ce.ipr-ien@ac-grenoble.fr](mailto:ce.ipr-ien@ac-grenoble.fr)

7, place Bir-Hakeim  
BP 1065 - 38021  
Grenoble cedex

L'architecture de la série évolue avec l'introduction des Sciences de gestion en première STMG. Ce nouvel enseignement, complémentaire du management des organisations, de l'économie et du droit, constitue un socle disciplinaire fondamental sur lequel prennent appui les enseignements de spécialité enseignés en terminale STMG. Construit sur l'étude de 5 thèmes larges et transversaux, son caractère de polyvalence doit cependant permettre aux élèves d'identifier les champs spécifiques des spécialités de terminale et favoriser ainsi le choix d'un projet d'orientation.

Cette discipline sera en partie évaluée dans le cadre d'une nouvelle épreuve anticipée du baccalauréat en première STMG. Cette épreuve prendra appui sur une étude portant sur une question de gestion appliquée à une ou plusieurs organisations réelles.



Chaque professeur d'économie-gestion est susceptible de prendre en charge l'enseignement de Sciences de gestion quelle que soit sa spécialité de formation. Ceci nécessite un accompagnement des enseignants au plus près de leurs besoins. C'est la raison pour laquelle un effort très conséquent est fait dans le plan académique de formation en direction de cette nouvelle matière, ancrée dans le réel des organisations et qui mobilise les technologies de l'information et de la communication tant comme objet d'étude que comme moyen d'enseignement. On rappelle toutefois que cette année scolaire, les inscriptions aux journées de l'inspection ne se font plus par l'intermédiaire des chefs d'établissement mais par acte de candidature des enseignants.

2/2

Au-delà de la réussite brute à l'examen du baccalauréat STG (87%), pour laquelle l'académie de Grenoble continue de figurer parmi les premières de France, il importe de diversifier les indicateurs de réussite. Il est notamment nécessaire de prendre en compte le taux de poursuite d'étude des bacheliers technologiques et autant que faire se peut leur niveau de réussite et l'insertion professionnelle qui en découle. De ce point de vue, les données d'une étude récente réalisée par le service académique de l'orientation (cf dossier de rentrée) démontrent sans équivoque que des progrès peuvent et doivent être réalisés dans notre académie sur l'intégration des élèves de la série technologique tertiaire dans l'enseignement supérieur. On remarque ainsi que trop d'élèves (15%) ne font aucune demande d'études supérieures alors même que ces dernières constituent l'horizon exclusif de la série. De même, il convient de s'interroger sur la part des élèves qui demandent une formation de STS tertiaire ; celle-ci est stabilisée voire régresse légèrement depuis quelques années. Ces enjeux, touchant à la raison d'être de la série ne sauraient être ignorés. Ils devraient conduire les équipes à s'organiser pour mieux suivre le devenir des élèves et étudiants. Les conseils d'orientation qui pourront être prodigués n'en seront que plus pertinents.

L'année scolaire s'annonce donc particulièrement importante pour notre discipline car elle est porteuse d'enjeux essentiels pour l'avenir de la voie technologique.

Nous vous rappelons que le portail collaboratif Économie et Gestion de l'académie (<http://ecogest.ac-grenoble.fr/>) est un outil de communication et de partage au service de la discipline. Nous vous invitons à le consulter régulièrement et à déposer vos contributions. Vous y trouverez un dossier de rentrée complémentaire de la présente lettre.

Nous vous remercions de votre engagement et de votre enthousiasme pour la réussite de tous les élèves et nous vous souhaitons, chères collègues, chers collègues, une année scolaire sereine et riche de satisfactions professionnelles.

Yves Arrieumerlou

Jacqueline Gaubert

Philippe Idelovici

Joséphine Rizza